

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26470**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, mention Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens immobiliers

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bordeaux	Le président de l'Université de Bordeaux, Le Recteur de Bordeaux, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312t Négociation et vente

Formacode(s) :

42154 immobilier, 42184 agence immobilière

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Vente de biens immobiliers : ancien ou en VEFA
- Conseil en immobilier
- Prospection et démarchage commerciaux
- Expertise immobilière

Négocier et arrêter une transaction immobilière

Informar sur les modalités commerciales et juridiques d'acquisition d'un bien

Comprendre et interpréter un PLU

Maîtriser les principes généraux de la négociation et gestion de la relation commerciale

Maîtriser les principes du droit immobilier

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur de la transaction et de la commercialisation immobilière

Prospecteur foncier

Négociateur immobilier

Responsable d'agence immobilière

Chasseur d'appartements

Marchand de biens

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1501 : Gérance immobilière

C1504 : Transaction immobilière

Réglementation d'activités :

Activité réglementée par les lois ALUR et HOGUET

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le diplôme de Licence professionnelle «Métiers de l'immobilier» est délivré au terme d'une formation en 2 semestres (450 heures, 150 heures de projet tutoré et 15 semaines de stage).

La Licence professionnelle est accessible après une formation de 2 ans après le baccalauréat. Les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un DUT, d'un BTS ou à toute personne ayant validé une deuxième année de Licence. La sélection des candidats s'effectue sur dossiers par un jury composé, outre du responsable de la formation, d'enseignants ou de professionnels intervenant dans la formation

SEMESTRE 1

UE1 Remise à niveau CREDITS: 7

UE2 Aspects juridique et économique du secteur immobilier CREDITS: 9

UE3 Approche technique du secteur immobilier CREDITS: 9

UE4 Projet tuteuré CREDITS: 5

SEMESTRE 2

UE 5 Approches commerciale et organisationnelle CREDITS: 9

UE 6 Gestion administrative, comptable et financière CREDITS 7

UE7 Stage CREDITS: 14

Modalités de contrôle des connaissances :

un contrôle continu dans les UE 1 à 6

un rapport et une soutenance pour le projet tutoré,
 un mémoire, une soutenance pour la professionnalisation du stage,
 une première session d'examen et une session de rattrapage si les modalités d'obtention de la licence ne sont pas validées

Modalités de capitalisation et de compensation :

Chaque UE est acquise pour une durée illimitée lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

La licence professionnelle est validée lorsque :

la moyenne générale est égale ou supérieure à 10/20,

la moyenne des UE stage et projet tutoré est égale ou supérieure à 10/20

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements en termes de 60% enseignants/40% professionnels
En contrat d'apprentissage	X		Personnes ayant contribué aux enseignements en termes de 60% enseignants/40% professionnels
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements en termes de 60% enseignants/40% professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements en termes de 60% enseignants/40% professionnels
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Licence professionnelle : Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 mai 2016 accréditant l'Université de Bordeaux en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

N° d'accréditation : 20160693

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

site de l'observatoire de l'Université sur l'insertion des étudiants

<http://www.u-bordeaux.fr/Formation/Enquetes-et-statistiques>

Autres sources d'information :

http://www.u-bordeaux.fr/formation/2016/PRLP_175/metiers-de-l-immobilier-transaction-et-commercialisation-de-biens-immobiliers

<http://iut-montesquieu.u-bordeaux.fr/>

[Université de Bordeaux](#)

Lieu(x) de certification :

Université de Bordeaux : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Bordeaux]

IUT DE BORDEAUX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

BORDEAUX

Historique de la certification :

La licence professionnelle «Métiers de l'immobilier» a été créée en 2006 à l'Université Bordeaux IV